

L'ABC des mesures d'économie

Assurance vie

A suspendre en cas de budget serré.

Examinez une éventuelle dispense du paiement des primes en cas d'incapacité de gain.

Vérifiez les conditions de résiliation de votre assurance vie.

Assurances

Tout d'abord, informez-vous! Ne laissez pas un-e agent-e d'assurance vous convaincre de signer tout de suite un contrat! Accordez-vous toujours au moins un jour de réflexion!

Il est évident que les assurances, ça coûte! Les différentes primes peuvent vite représenter une certaine somme.

L'assurance responsabilité civile privée est vivement recommandée! Elle entre en jeu lorsque vous occasionnez un dommage à une autre personne (par inadvertance, pas délibérément, également pour les bêtises des enfants). Si vous êtes encore en formation, vous êtes certainement encore compris dans l'assurance de vos parents. Renseignez-vous auprès de leur assurance.

Caisse-maladie

Suspendez l'assurance accident lorsque vous êtes déjà assuré-e par votre employeur-se contre les accidents. Vérifiez si vous êtes assuré-e également pour l'assurance accidents non professionnelle.

L'affiliation à une caisse-maladie est obligatoire.

Renoncer à payer les primes de caisse maladie peut avoir de graves conséquences. En effet, tant que vous n'êtes pas à jour dans vos paiements, l'assurance maladie peut refuser de fournir ses prestations et de rembourser vos factures médicales.

Une astuce: Consultez le site www.comparis.ch pour comparer les primes des

assurances maladie et, le cas échéant, changez de caisse.

Renseignez-vous au sujet d'une réduction de vos primes d'assurance maladie auprès du service compétent.

Les demandes de réduction de prime de caisse maladie doivent se faire, en principe, au début de chaque année.

Les méthodes de calcul et les limites de revenu sont cantonales.

Lorsque la situation familiale ou le revenu se modifient, réexaminez le droit aux subventions : en cas d'amélioration financière, vous risquez de devoir rembourser les montants déjà attribués.

Ordinateur

Naviguer sur Internet, c'est super. Les possibilités sont illimitées: trouver des infos mises à jour sur tous les thèmes possibles et imaginables, envoyer des e-mails à ses amis-es dans le monde entier, se faire de nouveaux-elles amis-es en „chatant“, et évidemment faire du shopping!

Une astuce: Pour ceux ou celles qui n'ont encore jamais navigué sur la toile et qui aimeraient en faire une fois l'expérience, il est possible de le faire dans un café Internet. Pour Internet, un ordinateur est évidemment indispensable. Tous les modèles proposés actuellement vous permettent de naviguer sur le net. Pour y accéder, vous avez plusieurs possibilités, avec un modem par raccordement analogique ou par RNIS, par exemple. Le raccordement RNIS est environ deux fois plus cher que l'analogique. C'est pourquoi la plupart des navigateurs utilisent un modem, en règle générale un 56k, pour se brancher sur Internet via leur ligne téléphonique normale. Pour avoir accès à Internet, il vous faut un fournisseur d'accès. Il en existe de toutes sortes.

Une astuce: veillez absolument à ce que la taxe téléphonique de base soit incluse dans le prix de la navigation.

Vous pouvez presque tout acheter sur le net. Il y a bien sûr des moutons noirs parmi ceux ou celles qui y offrent des services ou des marchandises. Les fournisseurs-ses dignes de confiance indiquent toujours leurs coordonnées: nom, adresse, numéro de téléphone, personne de référence pour d'éventuelles questions.

Une astuce: Avant l'envoi d'une commande, imprimez le bulletin de commande et conservez-le soigneusement. Plus tard, vous saurez ainsi encore exactement ce que vous avez commandé et vous en aurez un justificatif. Par un simple clic de souris, vous pouvez comparer le prix des offres d'un même produit. La recherche des différentes offres se fait grâce aux moteurs de recherche.

Une astuce: Quand vous comparez les prix, soyez attentif-ve aux frais d'expédition. Avec des frais d'envoi élevés, une petite bricole peut se transformer en plaisanterie cher payée. Le paiement peut se faire par facture, par envoi contre remboursement, par recouvrement direct ou avec votre carte de crédit.

Une astuce: Veillez toujours à ce que vos données personnelles, c'est à dire votre numéro de compte et les données de votre carte de crédit, soient communiquées de manière sécurisée. Une petite clef en bas à droite du logiciel de navigation vous l'indique. Si aucun transfert chiffré n'est possible, cherchez ailleurs. Pour l'acheteur-se, le paiement par facture est évidemment le plus avantageux, mais il n'est souvent pas accepté. Le paiement par recouvrement direct convient aussi. Au cas où votre compte aurait été débité à tort, vous avez encore la possibilité de vous opposer au débit dans les 30 jours qui suivent, auprès de votre banque.

Une astuce: Contrôlez attentivement vos relevés de compte et les décomptes de votre carte de crédit. Au cas où les montants ne seraient pas corrects, appelez immédiatement votre banque. Pour les achats sur Internet, la loi prévoit un droit d'annulation de la commande dans un délai de deux semaines. Si le prix de la marchandise est de moins de 40 euros, les frais de renvoi sont à votre charge. Au-delà de 40 euros, c'est au commerçant de prendre en charge les frais de réexpédition.

Téléphonie mobile

Impossible d'imaginer notre vie actuelle sans téléphone mobile. Plusieurs [opérateurs-trices](#) se partagent ce marché en constante évolution, multipliant les offres spécifiques pour répondre au besoin de chacun-e. Le revers de la médaille, c'est qu'on peut rapidement se retrouver avec une facture très élevée, parfois difficile à assumer, qui peut devenir source d'endettement.

Il y a deux points auxquels il faut être particulièrement attentif : le coût des

communications et, en cas d'abonnement, les conditions de résiliation.

Les fonctions et accessoires des appareils peuvent être des sources de coûts supplémentaires qui s'ajoutent à un prix de communication déjà très élevé. Lorsqu'on utilise son portable, il est difficile de réaliser ce qu'on dépense. Vous avez deux solutions : soit la carte à prépaiement, soit un abonnement. La carte à l'avantage de vous permettre de maîtriser vos dépenses, dans le sens où vous achetez votre carte en fonction de vos moyens financiers et de vos besoins. Par contre, le prix de la communication est beaucoup plus élevé que lorsque vous concluez un abonnement. Quant aux abonnements, les offres sont variées. Souvent, un abonnement mensuel plus cher permet d'avoir des communications meilleur marché. Il existe différents comparatifs qui devraient permettre à chacun-e de faire son choix. L'important est de bien analyser ses besoins avant d'opter pour l'une ou l'autre solution.

Si vous optez pour un abonnement mensuel, vous vous liez, en règle générale, à un-e opérateur-trice pour une durée définie (souvent au minimum 24 mois). Cet aspect n'est pas sans conséquence, car toute résiliation avant la fin de la durée minimale ou dans le non-respect du délai de congé (si vous aviez prolongé la période initialement prévue) impliquera d'importants frais à votre charge. Les conditions contractuelles prévoient généralement que le-la client-e supporte les frais de l'abonnement contracté jusqu'à la fin de la durée minimale ou, une fois dans la période de prolongation, jusqu'à l'échéance du contrat. Par contre, la modification d'un type d'abonnement pour un autre, auprès du-de la même fournisseur-se, ne pose guère de problème. Il faut aussi savoir qu'il existe des contrats qui stipulent qu'un abonnement non utilisé dans les mois qui suivent son activation peut tout simplement être résilié par l'opérateur-trice, aux frais du-de la client-e. Il faut donc se renseigner et comparer les conditions contractuelles des différent-e-s opérateurs-trices, et, surtout, être vigilant-e lorsqu'on désire interrompre un contrat ou changer d'opérateur-trice.

Traitements dentaires

Demandez un traitement simple et approprié.

Demandez toujours un devis aux tarifs de la SUVA (Fr. 3.10 par point de taxe). Rentiers et rentières AI et AVS ayant droit aux prestations complémentaires: présentez le devis avant à l'organisme qui les délivre. Demandez éventuellement un devis à deux dentistes

Une astuce : Faites une demande à une fondation en cas de revenu égal ou légèrement supérieur au minimum d'existence.

Voiture

Examinez les dépenses: qu'est-ce qui est vraiment important, quelles sont vos priorités? Faites un budget spécial pour les coûts relatifs à la voiture: additionnez les coûts annuels (taxes, assurances, réparations, service, pneus, contrôle antipollution, huile, essence, amortissement), et calculez la moyenne mensuelle. Est-ce que la voiture est nécessaire à l'exercice de votre profession et donc hors de portée des créanciers-ères? Partagez la voiture, rendez temporairement les plaques ou renoncez à la voiture pendant la période d'assainissement des dettes.

Pour la voiture, avant toute chose, vous aurez besoin du permis de conduire. Vous avez l'embaras du choix pour les auto-écoles. Evidemment, vos amis-es vous en recommanderont bien une, mais vous entendez-vous bien avec tous les professeurs-es que votre meilleur ami apprécie?

Une astuce: demandez de pouvoir faire une heure de théorie sans engagement afin de voir si vous vous entendez avec le-la professeur-e en question.

Le permis de conduire n'est pas donné. En plus de l'auto-école, il faut prendre en compte certains frais auxquels on ne pense pas forcément.

Prévoyez:

- Les frais d'inscription
- Le matériel didactique
- Les cours des premiers secours, l'examen de la vue
- Les heures de conduite
- L'examen théorique
- L'examen pratique
- Les taxes du Service cantonal des automobiles.

Une astuce: Avant de vous inscrire dans une auto-école, demandez le détail des coûts. Afin de comparer les prix, il vaut mieux se renseigner sur les offres de plusieurs auto-écoles. Comptez environ 30 heures de conduite.

A quoi cela sert-il de prendre moins d'heures de conduite, si c'est pour échouer à

l'examen?

Il vous faut prévoir un total de Fr. 3'000.- pour l'ensemble des frais du permis de conduire.

Une astuce: Ne commencez l'auto-école que lorsque vous avez de quoi vous payer le permis de A à Z. Vous éviterez ainsi de devoir interrompre les cours par manque d'argent.

Le moment tant attendu est sur le point d'arriver: s'asseoir au volant de votre voiture et mettre les gaz. Vous avez certainement déjà en tête une voiture que vous aimeriez acheter.

Dans un garage, le-la vendeur-se doit se porter garant-e du bon état de marche du véhicule. Par contre, si vous achetez votre voiture à une personne privée, celle-ci peut exclure pratiquement tout type de garantie.

Une astuce: A l'achat d'une voiture d'occasion, établissez toujours un contrat de vente par écrit.

Cela permet, même plus tard, de savoir encore très exactement ce qui avait été convenu. Prenez toujours note des coordonnées du-de la vendeur-se qui figurent sur ses papiers d'identité.

Payer comptant est évidemment la meilleure des solutions. Mais qu'en est-il quand vous n'avez rien mis de côté? Les banques promettent souvent des crédits avantageux pour l'achat d'une voiture. Les conditions diffèrent d'une banque à l'autre, c'est pourquoi il vaut mieux se renseigner sur plusieurs offres et établir une comparaison.

Une astuce: faites toujours un calcul précis pour savoir si les mensualités sont dans vos cordes. N'oubliez pas les frais d'entretien de la voiture! Un accident ou une panne est toujours possible !

Les garages vous proposeront peut-être de prendre une voiture en leasing. Les mensualités sont la plupart du temps plus basses que lors d'un achat à crédit. Le problème est que la voiture ne vous appartient pas. A l'échéance du contrat de leasing (2 ou 3 ans la plupart du temps), il vous faut soit rendre la voiture soit l'acheter. C'est pourquoi le leasing est une modalité de financement qui peut être extrêmement chère. Voir également le chapitre se rapportant au leasing.

Mois après mois, la voiture vous coûte une petite fortune:

- Assurance
- Essence
- Pneus (été/hiver)
- Réparations

Une astuce: mieux vaut mettre chaque mois quelque chose de côté pour l'assurance et les réparations, afin de ne pas se retrouver en difficulté en fin d'année (un accident ou une panne est toujours possible).

A vous de compléter!

Sources : Plusminus, Bâle

Caritas Fribourg, Service gestion de dettes et désendettement